

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2020**

DATE DE CONVOCATION : 8 juillet 2020

DATE D'AFFICHAGE : 8 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juillet à 8 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Joël DURAND, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DURAND Joël, Maire  
Monsieur CHARRON Michel Adjoint  
Mmes JEANJEAN Vanessa, OUDOT DE DAINVILLE Anne  
MM CHAMOIS Alain, DUPUIS Alain, DURAND Jérôme, PEREIRA Luis

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme SIMONEAU Réjane a donné pouvoir à Monsieur DURAND Joël  
LECLERC Michel a donné pouvoir à Monsieur DURAND Jérôme

Absente excusée :

LAMONIN Florence

**Nombre de conseillers :**

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Monsieur CHARRON Michel pour assurer ces fonctions.

**1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020**

Le compte-rendu du 1er juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité.

**2- PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019**

Le Conseil Municipal, entendu la présentation du compte administratif 2019, après en avoir délibéré,

Monsieur le Maire se retirant pour le vote,

Sous la présidence de Michel CHARRON élu à l'unanimité.

- **APPROUVE à l'unanimité** le compte administratif 2019 qui fait apparaître les résultats suivants :

**En section de Fonctionnement :**

DEPENSES	335 825.41 €
RECETTES	334 186.67 €
<b>SOLDE 2019</b>	<b>- 1 641.74 €</b>
REPORT 2018	123 183.42 €
<b>SOLDE DE CLOTURE 2019</b>	<b>121 541.68€</b>

**En section de d'Investissement :**

DEPENSES	597 972.45 €
RECETTES	389 401.10 €
<b>SOLDE 2019</b>	<b>208 571.35€</b>
REPORT EXERCICE 2018	1 218.18€
<b>SOLDE DE CLOTURE 2019</b>	<b>- 207 535.17 €</b>

### 3 – PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur CHARRON Michel indique que le compte de gestion du Receveur Municipal de Longnes pour l'année 2019 est en concordance avec les écritures de la Commune et demande au Conseil de bien vouloir l'approuver.

Considérant le compte de gestion dont il est fait état par Madame le Receveur de Longnes traduisant la concordance entre les écritures de l'ordonnateur et du comptable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2019 présenté par Madame le Receveur Municipal sous réserve de son approbation par le Trésorier Payeur Général

### 4 – AFFECTATION DU RESULTAT 2019 AU BP 2020

Monsieur Michel CHARRON adjoint aux finances indique que le compte administratif pour la section de fonctionnement de l'année 2019 présente un déficit de : 1 641,74 €.

La section d'investissement, compte tenu des restes à réaliser, ne nécessite pas de besoin en financement.

- le reste **121 541,68 €** sera reporté en **recettes de fonctionnement au compte 002**.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité **décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2019 comme suit :

Solde de clôture d'exécution 2018	<b>123 183,42 €</b>
Déficit de la section de fonctionnement	- <b>1 641,74 €</b>
Affectation au compte 002	<b>121 541,68 €</b>

### 5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Monsieur le Maire laisse la parole à Michel CHARRON adjoint aux finances, qui présente le budget prévisionnel pour l'année 2020 et les explications s'y rapportant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

. **ADOpte** le budget primitif pour l'exercice 2020 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

**422 282,76 €** en section de fonctionnement voté par chapitre.

**323 492,00 €** en section d'investissement voté par opération.

Le secrétaire de séance  
Michel CHARRON



Le Maire  
Joël DURAND

